

Mont-St-Michel, 8 juillet 2013

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de la Municipalité de Mont-St-Michel, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville de Mont-St-Michel, le 8^e jour de juillet 2013 à 19 h 30. Sont présents: André Trudel, Aurèle Cadieux, Pascal Bissonnette, André-Marcel Évéquoz formant le quorum sous la présidence du maire Roger Lapointe.

Sont présents également mesdames Lucie Gagnon, directrice générale et Manon Lambert, directrice générale adjointe, ainsi que monsieur Pascal Lebœuf, inspecteur municipal et adjoint en bâtiment.

Absent : Éric Lévesque, conseiller.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19 h 30, le maire ouvre l'assemblée.

13-07-116 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants au point varia :

- *Catastrophe – Lac-Mégantic*
- *Parc Sporthèque – Clôture*
- *Centre d'accès internet*

Adoptée

13-07-117 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 3 juin 2013, tel que présenté.

Adoptée

13-07-118 CONSIDÉRATIONS DES COMPTES

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité, d'accepter les registres de chèques suivants:

- *le registre des chèques-salaires, portant les numéros P1300151 à P1300177, totalisant 11 295,30 \$ et portant sur la période du 1^{er} juillet au 31 juillet 2013;*
- *le registre des chèques-généraux, portant les numéros C1300325 à C1300395, totalisant 80 672,53 \$ et portant sur la période du 1^{er} juillet au 31 juillet 2013. Des crédits sont disponibles.*

Adoptée

13-07-119

CORRESPONDANCE

Proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité que la correspondance soit acceptée tel que lue.

Adoptée

PROVENANCE

- *Député Sylvain Pagé – Aide financière – Aménagement d'un parc*
- *Député Marc-André Morin – Aide financière – Aménagement d'un parc – Programme « Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada »*
- *MDDEFP – Redevances élimination de matières résiduelles*
- *Demande d'une lumière de rue – Intersection de la rue Principale et de la 1^{re} Rue*
- *Remerciements – Journée internationale de la Croix-Rouge – 8 mai 2013 – Lac Saint-Paul*
- *Patrick Villeneuve – Demande d'accès à l'information*
- *Député Sylvain Pagé - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2013-2014 – Subvention de 15 000 \$*

13-07-120

INSTALLATION DE DEUX (2) BORNES-SÈCHES

ATTENDU la réception du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, pour l'installation de bornes-sèches sur le territoire de la Municipalité;

Proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité autorise les travaux d'installation de deux (2) bornes sèches aux endroits suivants :

- *Rivière du Lièvre – Lots 24 et 25 – Rang 1 – Canton Gravel*
- *Rivière du Lièvre – Lots 15 et 16, Rang 1 – Canton Dégarie*

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques citoyens (2) étaient présents aucune question.

13-07-121

RÈGLEMENT D'EMPRUNT #46 – CELLULE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE #4 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE

Proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Mont-St-Michel approuve le règlement d'emprunt #46 intitulé : « Règlement décrétant les coûts de construction de la cellule d'enfouissement technique #4 » de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, tel que présenté.

Adoptée

13-07-122

DÉMISSION – DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité d'accepter la démission du directeur du Service des incendies, monsieur Mario Trudel, et ce en date du 11 juin 2013.

Adoptée

13-07-123

NOMINATION – DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité de nommer monsieur André-Marcel Évéquoz, à titre de « directeur » du Service des incendies de la Municipalité de Mont-St-Michel.

Adoptée

13-07-124

NOMINATION – DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES INCENDIES

Proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Dany Millette, à titre de « directeur adjoint » du Service des incendies de la Municipalité de Mont-St-Michel.

Adoptée

13-07-125

RENOUVELLEMENT – ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS – CROIX-ROUGE CANADIENNE

Proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Mont-St-Michel renouvelle l'entente de trois (3) ans avec la Croix-Rouge pour les « Services aux sinistrés ».

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité.

QU'un montant de 150 \$ soit déboursé pour la contribution annuelle.

Adoptée

13-07-126

ADDENDA N° 1 – ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'URBANISME POUR LA PÉRIODE 2012-2014

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Mont-St-Michel approuve l'addenda n° 1 de l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme avec la MRC d'Antoine-Labelle, tel que présenté.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ledit addenda pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée

13-07-127

DÉPÔT – RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2013

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2013.

Adoptée

13-07-128

ADJUDICATION DE CONTRAT – TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE (394 MÈTRES) DU RANG 4 GRAVEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Mont-St-Michel a procédé à un appel d'offres selon la procédure d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires pour des travaux de réfection d'une partie (394 mètres) du Rang 4 Gravel;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités sont :

- Transport Yan Lévesque (9079-9149 Québec inc.)*
- Excavation Gaston Pilon*

ATTENDU QUE la direction générale a procédé, le 26 juin 2013, à l'ouverture de la seule soumission reçue :

Nom du soumissionnaire	Conforme	Montant soumissionné (taxes non-incluses)
Transport Yan Lévesque (9079-9149 Québec inc.)	OUI	13 533,00 \$

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux, préparée par monsieur Pascal Lebœuf, inspecteur municipal, avant la période d'appel d'offres, est d'environ 13 066,96 \$, excluant les taxes;

Proposé par le conseiller André-Marcel Évêquo, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité que conformément à sa politique de gestion contractuelle, la Municipalité octroie le contrat pour des travaux de réfection d'une partie (394 mètres) du Rang 4 Gravel à « Transport Yan Lévesque (9079-9149 Québec inc.) », pour un montant ne pouvant excéder la somme de 13 533,00 \$, excluant les taxes.

Cette dépense soit imputée à même la subvention accordée par le ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2013-2014.

La présente résolution ainsi que le devis et la soumission forment le contrat.

Adoptée

13-07-129

DEMANDE DE SOUMISSION – TRAVAUX DE PAVAGE – RANG 4

ATTENDU les travaux de réfection d'une partie du Rang 4 Gravel;

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à des travaux de pavage sur cette partie du rang, à l'automne 2013;

Proposé par le conseiller André-Marcel Évêquo, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité qu'une demande de soumission soit préparée par la direction générale afin de connaître les coûts de pavage pour la réalisation des travaux sur une partie du Rang 4 Gravel.

Adoptée

VARIA

13-07-130 CATASTROPHE – LAC-MÉGANTIC

ATTENDU la terrible tragédie ferroviaire survenue le 6 juillet dernier à Lac-Mégantic;

Proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Mont-St-Michel; offre un don de 200 \$ à la Croix-Rouge dans le cadre du fonds spécial à l'intention des victimes de Lac-Mégantic.

Adoptée

13-07-131 PARC SPORTHÈQUE – CLÔTURE

Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité procède à l'achat et l'installation d'une clôture au Parc Sporthèque.

Cette dépense soit imputée à même le fonds d'immobilisations 2013.

Adoptée

13-07-132 DON – CENTRE D'ACCÈS INTERNET MONT-ST-MICHEL

ATTENDU QUE le Centre d'accès internet Mont-St-Michel cessera ses activités lorsque tous les rapports de fermeture de l'organisme seront complétés;

ATTENDU QU'un solde de 18 959,08 \$ restait au compte du Centre d'accès internet;

Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, d'accepter un don, pour et au nom de la Municipalité de Mont-St-Michel, d'un montant de 18 959,08\$ offert par le Centre d'accès internet et que ce montant soit déposé dans le compte général de la Municipalité.

QUE la Municipalité de Mont-St-Michel prenne en charge le Centre d'accès internet et qu'un coût de 1 \$, minimum, par heure, et 0,50 \$ pour l'impression d'une copie, soit imposé à l'utilisateur.

QU'une lettre de remerciements soit adressée aux membres du conseil d'administration du Centre d'accès internet pour le bénévolat exécuté depuis les treize (13) dernières années.

Adoptée

RAPPORT DE TRAVAIL – INSPECTEUR MUNICIPAL ET ADJOINT EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de travail de l'inspecteur municipal et adjoint en bâtiment pour le mois de juin 2013.

13-07-133

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, que l'assemblée soit levée à 21 h 15.

Adoptée

ROGER LAPOINTE
Maire

MANON LAMBERT
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe